

Chère enseignante, cher enseignant

Afin de disposer d'une base de données pour nos activités liées à la politique syndicale, le SER et ses organisations membres réalisent en collaboration avec d'autres associations partenaires et en coopération avec l'organisation faîtière des enseignantes et enseignants de Suisse alémanique (Lehrerinnen und Lehrer Schweiz, LCH), une saisie du temps de travail en 2018. En Suisse alémanique, le LCH réalise cette saisie du temps de travail pour la troisième fois.

L'étude va durer du 5 février 2018 au 4 février 2019. Elle demande à chaque enseignant-e participant de saisir son temps de travail effectué pendant une semaine.

La semaine de recensement, attribuée aléatoirement, peut être une semaine « difficile », « légère » ou « normale », une semaine avec ou sans jours fériés ou même une semaine sans aucun enseignement. Quelques jours avant la « semaine calendaire » attribuée, l'enseignant-e recevra un courriel avec un lien d'accès à l'enquête, ainsi que des informations supplémentaires. Par la suite, son adresse courriel est détruite.